

DOSSIER 1

1. Enoncer le principe de la partie double ;
2. Quelle est la différence entre l'imputation et l'amputation d'un compte ?
3. Quelle est la différence entre virement bancaire et virement comptable ?
4. Citer les livres comptables obligatoires prévus par le SYSCOHADA ;
5. Indiquer quel est l'objectif de la prise en compte d'amortissement dérogatoire dans la comptabilité.
6. Régulariser ces comptes de stocks

L'état des stocks au 31 Décembre N-1 et N après inventaire vous fourni ci-dessous

Eléments	31 Décembre N-1		31 Décembre N	
	Valeur d'achat	Valeur Probable de réalisation	Valeur d'achat	Valeur Probable de réalisation
Matières premières	39 500 000	36 100 000	43 600 000	40 600 000
Emballages commerciaux	18 900 000	20 100 000	22 600 000	20 900 000
Produits	84 000 000	73 700 000	96 700 000	93 800 000

DOSSIER 2

De la balance avant inventaire de la société **KADOUKPE** au 31/12/2005, on tire les renseignements suivants :

- Bâtiments	10.400.000	Amortissement	640.000
- Matériel de transport	15.248.000	Amortissement	9.098.400
- Matériel industriel	7.000.000	Amortissement	1.078.125

Donnée d'inventaire :

- Les bâtiments comprennent deux bâtiments qui sont amortis linéairement. Un bâtiment à Porto-Novo acquis à 4.000.000 le 15 mars 2005 et un bâtiment à Godomey acquis le 02 janvier 2003 ;
- Le matériel de transport a une durée probable de vie 5ans. Il comprend une Peugeot 404 acquise le 1er juillet 2002 et amortissable de façon dégressive et une Peugeot 505 destinée au tourisme achetée à 3.600.000HT à la création et amortissable de façon linéaire.
- Le matériel industriel comprend une machine TL, acquise le 1er février 2003 et une machine TC acquise le 1er mars 2005 a donné lieu à l'écriture suivante :

D : 245 matériels de transport	2.000.000
C : 481 fournisseurs d'investissement	2.000.000
	s/acquisition

La machine TL est échangée le 1er août 2005 contre une nouvelle machine TA et seule l'écriture suivante est passée :

D : 241 matériels et outillage	2.500.000
C : 521 banques locale	2.500.000
	s'échange

La soulte représente les 2/3 de la valeur de reprise de la machine TL. Et les frais de cession coûtent 200.000HT. Ce poste est amortissable de façon linéaire.

- Pour l'acquisition de la machine TC, la société a reçu le 15 janvier 2005 la promesse d'une aide de 500.000 de la part de l'Etat et de 250.000 de la part des collectivités publiques ;
- Le 27 février 2005, la société reçoit un virement bancaire relatif à la promesse du 15 janvier 2005 ;
- Le 1er janvier 2005, la Peugeot 404 est devenu inutilisable suite à un accident de circulation. La voiture étant assurée, la compagnie d'assurance verse à la société après expertise la somme de 5000.000 par chèque bancaire.

TAF : Déterminer la date de création de la société, la durée probable d'utilisation des bâtiments et passer au journal toutes les écritures jugées nécessaires en précisant chaque fois la date.

DOSSIER 3 : les autres régularisations

- 1- La société a vendu fin mars N, pour 13 800 000, un local acquis juillet N-16, pour 12 000 000. Ce local a été amorti linéairement au taux de 5% l'an jusqu'à la date de cession compte tenu d'une valeur résiduelle prévisionnelle de 2 000 000. Le bâtiment avait été subventionné pour un montant de 5 400 000 lors de son acquisition. (aucune écriture n'a été passée)
- 2- Le 1er avril N, acquisition d'un matériel industriel neuf pour une valeur HT de 21 000 000. Ce bien sera amorti sur une durée de 6 ans 3 mois. L'entreprise considère que l'amortissement dégressif (coef 2) traduit la dépréciation réelle de ce bien et l'amortissement accéléré doit être considéré comme fiscal
- 3- Le stock initial de produits finis en N est de 8 000 000 provisionné 25% alors que le stock final ressort à 5 000 000. Son prix de réalisation sur le marché est de 6 000 000 sous déduction des frais de distribution 10%, bénéfice 20%.
- 4- Le solde du compte clients douteux est 5 900 000 au 31/12/N avant inventaire avec une provision de 40%. La provision nécessaire pour l'année N représente 25% du solde dû
- 5- Un client nouvellement douteux a déposé son bilan et présente la situation suivante :
 - Actif réel total : 6 000 000
 - Passif privilégié : 2 000 000
 - Passif chirographaire : 10 000 000 dont 3 540 000 pour nous

Travail à faire : Passez les écritures de régularisations nécessaires.